

BUREAU du 8 février 2010

Procès-verbal synthétique

L'an deux mille dix, le 8 février à 17h00, le BUREAU du syndicat mixte Somme Numérique légalement convoqué le 25 janvier 2010, s'est réuni dans ses locaux, sous la présidence de Jean-François VASSEUR :

Membres du BUREAU présents et absents :

Amiens Métropole	Département de la Somme	Communautés de communes
1 – Jean-François VASSEUR 2 – Jean-Claude RENAUX 3 – Didier CARDON	1 – Daniel LEROY 2 – Sarah THUILLIEZ 3 – Jean-Pierre TETU	1 – Daniel CARPENTIER 2 – Patrice LETALLE 3 – Laurent SOMON

Le quorum étant constaté par la présence de 5 membres sur 9, le Président déclare la séance ouverte. Le compte-rendu de la séance du 8 décembre 2009 transmis aux membres le 17 décembre 2009 est approuvé. M. Jean-Claude RENAUX est désigné secrétaire de séance.

I – DELIBERATIONS DU BUREAU

01 – Adhésion de la communauté de communes Bresle Maritime

L'adhésion de la communauté de communes Bresle Maritime est approuvée. Cette adhésion ne concerne que les communes du département de la Somme. Etant donné le nombre d'habitants inférieur à 25 000 habitants, la communauté de communes aura un seul représentant au comité syndical, avec un droit de vote.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

02 – Adhésion de la communauté de communes du Sud-ouest Amiénois

L'adhésion de la communauté de communes du Sud-ouest Amiénois est approuvée. Etant donné le nombre d'habitants inférieur à 25 000 habitants, la communauté de communes aura un seul représentant au comité syndical, avec un droit de vote.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

II – Ordre du jour du Comité Syndical du 22 février 2010

L'ordre du jour du comité syndical du 22 février 2010 a été examiné par les membres du Bureau :

01 - LANCEMENT DE LA PROCEDURE DE DSP

Rapport de présentation et projet de délibération remis aux élus

Le Président présente aux membres du Bureau les différentes démarches qui ont été suivies depuis fin 2009 pour définir le périmètre de la délégation du réseau et les contours du projet d'aménagement numérique à mettre en œuvre sur le territoire de la Somme.

Syndicat mixte SOMME NUMERIQUE

Une réflexion a ainsi été menée pour évaluer l'intérêt d'un Partenariat Public-Privé, avec une visite au syndicat mixte Gironde Numérique qui a opté pour cette procédure. Il apparaît que les problématiques sont semblables mais leur situation diffère de la Somme :

- La communauté urbaine de BORDEAUX n'est pas membre du syndicat mixte,
- Ils souhaitent rattraper un certain retard avec la création d'un réseau et le traitement des zones blanches en très peu de temps.

Les zones blanches étant désormais considérées comme traitées, la préoccupation majeure pour le département de la Somme est la montée en débit. Or, de nombreuses incertitudes nationales subsistent encore en ce début d'année 2010 concernant la mise en œuvre du FTTH et de la montée en débit, tant au niveau technique que financier (appels à projets nationaux, grand emprunt...).

Par conséquent, le Président proposera au Comité syndical de lancer une régie intéressée d'une durée de 4 ans, ce qui implique de confier à un prestataire la gestion du réseau tel qu'il existe, tout en maîtrisant le catalogue tarifaire et les investissements. Ce contrat relativement court laisse le temps à Somme Numérique de constituer un schéma départemental d'aménagement numérique et de connaître le contexte national. Les deux années à venir seront mises à profit pour faire avancer le dossier et préparer plus sereinement et plus efficacement la mise en œuvre d'un grand projet d'aménagement numérique.

L'intérêt de cette régie intéressée est de pouvoir moduler une part importante de la rémunération du régisseur en fonction des recettes du réseau.

Les membres du BUREAU valident cette proposition.

02 - PROGRAMME ENT PRIMAIRES 2010-2013 – DEMANDE DE FINANCEMENT

Le projet ENT a été subventionné par le FEDER à hauteur de 40% sur la période 2007 – 2009. Un nouveau dossier doit être déposé pour la période de février 2010 à janvier 2013.

L'estimation des dépenses a été réalisée sur la base d'une continuité du projet dans le même rythme que pour les 3 années précédentes, soit 1 673 000€ pour les 3 années à venir.

Monsieur RENAUX interroge Somme Numérique sur la possibilité de mettre en œuvre une formule d'Internet social pour un public ciblé. Il existe des réflexions en cours à ce sujet ; Somme Numérique vous tiendra informé lorsque cela se concrétisera. Concernant l'équipement des familles, des associations vendent des ordinateurs d'occasion à prix très raisonnable.

III – Informations du Président et points à traiter

MARCHES ATTRIBUES

« Sécurité du centre serveurs »

Marché d'un an renouvelable deux fois.

Le présent marché a pour objet l'acquisition de solutions :

- lot 1 : filtrage complet de messagerie (antivirus et anti-spam)

Attribué à DML - 91971 COURTABOEUF pour 57 993€ HT la 1^{er} année

- lot 2 : antivirus WEB et filtrage d'URL

Attribué à ALLIACOM - 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT pour 123 448,70€ HT la 1^{er} année

- lot 3 : antivirus pour Exchange 2003

Déclaré sans suite car les besoins techniques ont évolué entre le lancement de la consultation et l'attribution du marché.

« Fourniture d'ordinateurs portables »

Dans le cadre du projet des ENT.

Le montant du marché se situera entre 20 000€ HT et 60 000€ HT.

Le marché est conclu pour une durée de six mois à partir de la date du 1^{er} bon de commande.

Le présent marché a été attribué à PHYSIC - 80046 AMIENS (515€ HT /ordinateur installation incluse)

GROUPEMENTS DE COMMANDES 2010

RAPPEL : toutes les communautés de communes, communes et autres établissements publics de la Somme qui le souhaitent peuvent adhérer au groupement de commandes des matériels ENT et au groupement de commandes des prestations de services de téléphonie. Cette délibération doit être transmise dans les meilleurs délais à Somme Numérique afin de connaître les besoins des marchés à lancer.

PRESENTATION DE LOGICIELS LIBRES POUR LES COLLECTIVITES LOCALES

En collaboration avec l'ADDULACT, Somme Numérique organise deux réunions de présentation des logiciels libres, à destination de toutes les mairies et communauté de communes intéressées :

- le 2 mars 2010 à ABBEVILLE
- le 3 mars 2010 à ALBERT

La séance est levée à 18h30

Fait à Amiens, le 12 février 2010


Somme Numérique
République Française
Le Président
AMIENS

